

Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire - 7991

RESPONSABLE :

Bernard Harvey
819 762-0971 poste 2234

SCOLARITÉ :

120 crédits, Premier cycle

GRADES :

Baccalauréat en éducation

OBJECTIFS :

Ce programme prépare la personne étudiante à l'éducation au préscolaire et à l'enseignement au primaire. Il offre une formation de base en éducation et lui permet de développer une action pédagogique efficace par la connaissance des disciplines à enseigner, des habiletés liées à l'intervention pédagogique et des compétences professionnelles. Il vise l'acquisition d'attitudes en relation à des situations pédagogiques propres aux enfants dans leur environnement. L'insertion professionnelle progressive et continue permet l'intégration des apprentissages, favorise une pratique réflexive et conduit à la maîtrise des treize compétences identifiées dans le Référentiel de compétences professionnelles : Profession enseignante (MEQ, 2020).

Ce programme vise également à former la personne étudiante à intervenir dans une classe à niveau unique et dans une classe à niveaux multiples.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent, et, au besoin, se présenter à une entrevue.

La personne candidate doit démontrer sa maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique institutionnelle sur la maîtrise du français de l'UQAT.

Base expérience

Être âgée ou âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à plein temps ou l'équivalent dans un organisme d'éducation. La personne candidate adulte doit se soumettre à une entrevue, joindre à son dossier les attestations relatives à son expérience (copie de contrat, lettre de recommandation ou autre) et présenter un texte justifiant les raisons de son orientation professionnelle.

La personne candidate doit démontrer sa maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique institutionnelle sur la maîtrise du français de l'UQAT.

PLAN DE FORMATION :

Session 1

EPIG1	Test diagnostique de français (1er cycle) (0 cr.)
EDU2333	Introduction à la profession enseignante et projet de formation (3 cr.)
EDU3105	Développement de l'enfant et ses conséquences en éducation (3 cr.)
FRA2240	Grammaire du français (3 cr.)
LIN2125	La langue première comme objet d'apprentissage (3 cr.)
MAE3126	Les mathématiques comme objet d'apprentissage (3 cr.)

Session 2

DID3223	Didactique de l'écrit I (3 cr.) (LIN2124 ou LIN2125)
DID3225	Didactique des mathématiques I (3 cr.) (MAE3125 ou MAE3126)
EDU2134	Théories de l'apprentissage : éducation préscolaire et enseignement primaire (3 cr.) (EDU3104 ou EDU3105)
FRA2242	Rédaction et révision de textes (3 cr.) (FRA2240 ou FRA2241)
STA4125	Stage I et séminaires : initiation à l'exercice de la profession enseignante (3 cr.) (EDU2332 ou EDU2333)

Session 3

EDU1100	Organisation de l'éducation au Québec (3 cr.)
EDU2026	Utilisation pédagogique du numérique (3 cr.)

Session 4

EDU2111	Fondements et stratégies d'intervention en gestion de classe (3 cr.)
EDU2509	Approches, modèles et interventions à l'éducation préscolaire (3 cr.)
EDU2540	Atelier d'efficacité cognitive en contexte éducatif (3 cr.) *
FRA3212	Développement des compétences langagière et métalangagière à l'oral (3 cr.)

STA4126

Stage II et séminaires : la gestion de la classe (3 cr.) (STA4125)

Session 5

DID4225	Didactique des mathématiques II (3 cr.) (DID3225)
EDU2117	Difficultés d'adaptation et intervention (3 cr.)
EDU2206	L'univers social comme objet d'apprentissage (3 cr.)
EDU2361	Planification et évaluation des apprentissages (3 cr.)
SCI2341	Laboratoire en science et technologie et didactique I (3 cr.)

Session 6

EDU2519	Qualité éducative à l'éducation préscolaire (3 cr.) (EDU2509) 3 crédits optionnels
---------	---

Session 7

ARP3127	Les savoirs essentiels de la création plastique au préscolaire et au primaire (3 cr.)
DID2203	Univers social et didactique au préscolaire et au primaire (3 cr.) (EDU2205 ou EDU2206)
DID4522	Didactique de l'écrit II (3 cr.) ((LIN2124 ou LIN2125) et DID3223)
DID5225	Didactique des mathématiques III (3 cr.) (DID4225)
SCI2346	Laboratoire en science et technologie et didactique II (3 cr.) (SCI2341 ou SCI2345)

Session 8

DID3130	Didactique de la création plastique au préscolaire et au primaire (3 cr.) (ARP3127)
EDU2210	Difficultés d'apprentissage en langue première (3 cr.) (DID4522)
LIT2107	Littérature jeunesse et stratégies d'enseignement (3 cr.) (DID4522)
STA4133	Stage III et séminaires : activités d'intégration, contenus et démarches d'apprentissage (6 cr.) (STA4126)

Session 9

DID4232	Didactique : culture et citoyenneté québécoise (3 cr.) 3 crédits optionnels
---------	--

Session 10

STA4144	Stage IV : activités d'intégration et profession enseignante en exercice (12 cr.)
---------	---

Cours optionnels

La personne étudiante choisit deux cours parmi les suivants:

ARP6005	Lecture et appréciation de l'oeuvre d'art (3 cr.)
EDU2234	Projet éducatif de formation et développement institutionnel (3 cr.)
EDU2510	Pédagogie du jeu (3 cr.)
EDU2604	Valorisation et inclusion des perspectives autochtones en enseignement (3 cr.)
HIS2132	Histoire et cultures autochtones du Québec et du Canada (3 cr.)
SOC2110	Sociologie de l'éducation (3 cr.) *

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

MODALITÉS RELATIVES AU TEST DE CERTIFICATION EN FRANÇAIS ÉCRIT POUR L'ENSEIGNEMENT (TECFÉE)

À la première session de son admission, la personne étudiante est tenue de passer un test diagnostique de ses compétences linguistiques, qui devrait permettre d'identifier, le cas échéant, ses difficultés en français et ainsi orienter le développement de sa compétence. Le seuil de réussite est établi à 75 %. La personne étudiante ayant échoué au test diagnostique pourra suivre les cours de mise à niveau selon la programmation déterminée par le module des sciences de l'éducation. Elle a la possibilité de s'inscrire au cours FRA1125 Orthographe ou/et au cours FRA1126 Ponctuation, syntaxe et vocabulaire (cours hors programme) durant la première année de son programme (30 crédits ou l'équivalent).

De plus, quel que soit le résultat obtenu lors de la passation du test diagnostique, la personne étudiante a l'obligation de suivre le cours FRA1149 Rédaction du compte rendu critique (1 crédit), au cours de sa première année d'étude (30 crédits ou l'équivalent) et selon la programmation déterminée par le Module des sciences de l'éducation. Ce cours est hors programme.

La personne étudiante n'ayant pas respecté l'obligation expliquée précédemment (FRA1149) ne sera pas recommandée pour une passation du Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE). Elle sera rencontrée par la direction du Module des sciences de l'éducation et assujettie à certaines restrictions

concernant la poursuite de ses études pour une durée d'une année.

Au plus tôt, à la fin de la première année d'étude (30 crédits ou l'équivalent) et avec l'autorisation de la direction du Module, la personne étudiante inscrite à temps complet dans le programme s'inscrit à une première passation du TECFÉE. Cette première passation est obligatoire. Le seuil de réussite est établi à 70 % pour chacun des deux volets du test (rédaction et code linguistique). Il y a trois passations annuelles du TECFÉE.

À moins de circonstances exceptionnelles, toutes les passations doivent avoir lieu à l'UQAT aux dates fixées par la direction du Module des sciences de l'éducation.

L'autorisation de la direction du Module est requise pour chacune d'entre elles. Si le seuil de réussite n'est pas atteint dans les deux volets lors de la première passation (si un volet du test est réussi, la personne étudiante devra reprendre seulement le volet auquel elle a échoué), la poursuite dans le programme est assujettie aux conditions qui suivent :

- Avoir obtenu le seuil de réussite dans les deux volets du test avant le début du troisième stage ou l'équivalent.

- La personne étudiante qui n'y est pas parvenu sera assujettie à certaines restrictions concernant la poursuite de ses études pour une durée d'une année. La direction du Module des sciences de l'éducation rencontrera la personne étudiante pour lui indiquer son plan de formation comportant certains cours disciplinaires, et les mesures particulières visant à pallier ses difficultés en français. Au terme de cette année, une passation est autorisée. En cas d'échec dans un ou deux volets, la personne étudiante est suspendue de son programme pour une année. La réadmission au programme, au terme de cette année de suspension, est conditionnelle à la réussite du test de certification. Il est à noter qu'au cours de cette année de suspension, la personne étudiante ne peut suivre aucun cours pouvant s'inscrire à l'intérieur de son programme.

La personne étudiante ayant échoué au test de certification des compétences linguistiques devra suivre le cours de mise à niveau correspondant aux difficultés qu'elle a rencontrées, selon la programmation déterminée par le module des sciences de l'éducation, avant de pouvoir être recommandée par le module pour une autre passation du test de certification.

Le module des sciences de l'éducation pourrait imposer des mesures d'appoint supplémentaires à la personne étudiante ayant obtenu un résultat inférieur à 60 %.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Une note minimale (ou une moyenne équivalente) de B- est requise pour obtenir une reconnaissance des acquis.

Un cours suivi depuis plus de 10 ans ne peut faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis.

RÈGLEMENT CONCERNANT LES STAGES

Au moment de s'inscrire au cours STA4125 et au cours STA4126, la personne étudiante doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,0 sur 4,3.

Le cours EDU2113 doit être suivi en concomitance avec le stage II, soit le cours STA4126.

Au moment de s'inscrire au cours STA4133, la personne étudiante doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,3. De plus, elle doit avoir réussi le test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE).

Pour s'inscrire au quatrième stage (STA4144), la personne étudiante doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir réussi les cours des trois premières années du programme.

Remarque relative à l'autorisation d'enseigner :

Sur recommandation favorable de l'Université, la personne candidate ayant satisfait aux exigences de ce programme recevra un brevet d'enseignement.

NOTES :

DÉCLARATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Il est important de noter que lors de la sollicitation pour une place d'accueil en milieu de stage, les responsables de l'organisme ou de l'institution peuvent vérifier les antécédents judiciaires et, selon la nature des antécédents, elles ou ils pourraient refuser d'accueillir le ou la stagiaire. De plus, conformément au Code des professions, le permis d'exercice devant être obtenu au terme de ce programme d'études, pourrait être refusé à une personne présentant des antécédents judiciaires.

Le Département des sciences de l'éducation informe les personnes étudiantes qu'elles devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner, en raison de mesures législatives adoptées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Base d'expérience: 500 à 600 heures dans un organisme d'éducation (ex: garderie, commission scolaire).

Lettre originale du milieu d'emploi attestant les heures effectuées en enseignement.

Toute personne étudiante inscrite à un programme de formation à l'enseignement doit passer un test diagnostique de compétences linguistiques à la première session de son admission et réussir le test TECFÉE régi par le module en éducation (condition de diplomation).

Tout dossier présenté sur la base d'expérience doit être approuvé par la personne responsable du programme. Si l'expérience est plus ou moins satisfaisante, la personne étudiante pourra être admise au programme "libre 9924" pour quelques cours et devra maintenir une moyenne de 2.5/4.3. Une nouvelle admission devra alors être transmise avec les frais requis afin de pouvoir intégrer le baccalauréat désiré.

ARP3127**Les savoirs essentiels de la création plastique au préscolaire et au primaire**

Objectifs : Développer des habiletés à réaliser et à apprécier des créations artistiques. S'initier aux propositions de création permettant de soutenir le plaisir d'apprendre les arts plastiques au préscolaire et au primaire. Se former et s'outiller pour son futur rôle de transmettrice ou transmetteur d'une culture artistique dans l'exercice de sa fonction.

Contenu : Domaine de l'art dans une perspective culturelle. Langage plastique, médiums, gestes transformateurs et vocabulaire disciplinaire propre aux arts plastiques. Démarche de création et dynamique des différentes phases qui la composent. Démarche d'appréciation des œuvres d'art, images médiatiques et objets culturels du patrimoine artistique dans une double approche (sensibile et rationnelle). Histoire de l'art : courants et œuvres majeures provenant de sources culturelles d'ici et d'ailleurs. Artistes des premiers peuples, du Québec et du Monde.

ARP6005**Lecture et appréciation de l'oeuvre d'art**

Objectifs : S'initier à l'art contemporain et actuel en art visuel et en cinéma. Explorer les relations que le public entretient avec l'œuvre. Vivre des expériences significatives d'appropriation d'œuvres par des visites, des rencontres, des visionnements et la participation à des événements spéciaux. Explorer des modes de lecture permettant de porter une appréciation sur les œuvres.

Contenu : Mouvements artistiques : renaissance, romantisme, impressionnisme, modernité, post modernité et autres. Modifications de la notion du beau. Parallèle entre la pensée d'une époque et la pratique artistique. Interrelation entre : l'artiste et l'œuvre, l'artiste et la société et l'œuvre et la société. Participation à des événements artistiques reliés à l'art visuel et au cinéma.

DID2203**Univers social et didactique au préscolaire et au primaire**

Objectifs : Renforcer les compétences nécessaires à l'enseignement de la géographie, l'histoire, et l'éducation à la citoyenneté au primaire. Explorer les liens d'interdisciplinarité et d'interdépendance entre la géographie et l'histoire ainsi que les autres disciplines à l'étude au préscolaire et au primaire. Développer des aptitudes pour la conceptualisation de l'enseignement-apprentissage de la géographie et l'histoire au primaire pour s'ouvrir sur l'éducation à la citoyenneté, l'éducation interculturelle et l'éducation à l'écocitoyenneté. Apprendre à concevoir des scénarios pédagogiques selon différentes approches. S'initier au potentiel du numérique aux fins de

préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage dans le domaine de l'univers social.

Contenu :

L'enseignement-apprentissage des sciences humaines au primaire. Approches didactiques en géographie et en histoire : le questionnement, le projet, l'analyse de documents, la situation-problème, etc. Confrontation d'interprétations divergentes d'un même phénomène avec l'appui de l'approche systémique ou la méthode historique. Outils de représentation de l'espace et du temps. Représentation des dynamiques sociospatiales. Raisonnement géographique et pensée historique chez l'enfant. Liens entre l'écocitoyenneté et les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Matériel didactique. Recours à la géographie et à l'histoire dans l'apprentissage des autres disciplines : le français, les mathématiques, les sciences et les technologies. Éducation basée sur le lieu en géographie et en histoire. Difficultés d'apprentissage en géographie et en histoire. Place des méthodologies analogiques et numériques pour l'enseignement de la géographie et l'histoire : principe de leur utilisation et potentiel didactique, ressources disponibles, etc.

DID3130**Didactique de la création plastique au préscolaire et au primaire**

Objectifs : Développer ses compétences à concevoir et à piloter des situations d'apprentissage et d'évaluation permettant de soutenir le plaisir d'apprendre les arts plastiques. S'approprier les composantes spécifiques à chacune des compétences disciplinaires en arts plastiques, telles que définies dans le Programme de formation de l'école québécoise. Se former et s'outiller pour son futur rôle de transmettrice ou transmetteur d'une culture artistique dans l'exercice de sa fonction.

Contenu : Planification des situations d'apprentissage et d'évaluation intégrant les arts plastiques pour contribuer à l'accomplissement de la mission de l'école et à l'enrichissement culturel des futurs élèves. Différents modèles didactiques pour l'initiation au domaine des arts plastiques au préscolaire et au primaire. Principes de l'apprentissage expérientiel en arts plastiques. Rôle du Carnet de traces dans le développement de la capacité réflexive des personnes apprenantes. Programme de formation de l'école québécoise : les trois compétences disciplinaires, les quatre catégories de savoirs essentiels, la démarche de création, la démarche d'appréciation. Ressources didactiques appropriées à la mise en œuvre d'un enseignement artistique dans une perspective culturelle, incluant les perspectives autochtones et l'éducation muséale. Orientation interdisciplinaire du programme de formation dans une approche transversale et en lien avec les domaines généraux de formation.

DID3223**Didactique de l'écrit I**

Objectifs : S'initier à une démarche didactique qui tient compte des processus cognitifs et métacognitifs mis en œuvre lors de l'apprentissage de l'écriture. Développer des compétences à produire des applications pratiques du programme en langue première, volet écriture, dans une perspective d'intégration avec la lecture et l'oral. Se familiariser avec le matériel didactique tout en exerçant un regard critique par rapport à ce dernier. Se sensibiliser aux difficultés des élèves dans l'apprentissage de l'écriture et être capable de les diagnostiquer. Évaluer les apprentissages des élèves en écriture.

Contenu : Les grands courants de l'enseignement de l'écriture. La nature de l'acte d'écrire : destinataire, intention, contexte de production, etc. Les modèles actuels d'enseignement de l'écriture. Les étapes du processus d'écriture : planification, mise en texte, révision, évaluation, diffusion ; rôle et fonction de la planification, de la relecture, de la réécriture et la révision. Stimulation du goût d'écrire. Stratégies d'enseignement-apprentissage de l'écriture : la grammaire du texte (schémas de textes, cohérence textuelle), la grammaire de la phrase, l'orthographe. Évolution de la scriptrice ou du scribeur au primaire. L'écriture au préscolaire. Difficultés d'apprentissage de l'écriture. Critères d'évaluation de l'écriture. Évaluation formative du savoir-écrire : analyse de quelques outils. Programme d'études de la langue première au primaire en écriture.

DID3225**Didactique des mathématiques I**

Objectifs : Connaître le contexte général de l'enseignement des mathématiques. Développer une posture critique au sujet de différentes approches didactiques et pédagogiques. Comprendre le rôle de la résolution de problème dans le développement de l'activité mathématique et les apprentissages propres à l'arithmétique (nombre naturel). S'initier à différents types de raisonnements (ex. : arithmétique, algébrique, proportionnel) et à leur développement chez les enfants. Se familiariser avec les fondements et l'organisation d'un programme de formation en mathématiques et s'initier à l'interprétation du programme en vigueur dans une perspective didactique. Développer des compétences à concevoir, piloter et analyser des situations d'enseignement-apprentissage portant sur l'arithmétique (nombre naturel) telle qu'abordée au préscolaire et aux trois cycles du primaire. Se familiariser avec l'évaluation de la progression des apprentissages des élèves.

Contenu : Concepts, processus visés : nombres naturels, numération, sens et structures des opérations, processus de calcul réfléchi et propriétés des opérations, processus personnels de calcul écrit et algorithmes conventionnels. Développement de l'activité mathématique de résolution de problèmes et des savoirs

mathématiques chez les enfants du préscolaire et du primaire. Construction d'une perspective didactique au sujet de sa pratique d'enseignement des mathématiques. Élaboration et analyse de situations d'apprentissage (intentions pédagogiques, tâches mathématiques et variables didactiques). Analyse des manifestations des élèves en regard des développements conceptuel et opératoire propres à l'arithmétique (nombre naturel). Difficultés liées à l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques : statut de l'erreur ; obstacles épistémologiques, cognitifs, didactiques. Matériel didactique et outils technologiques ainsi que leur utilisation en classe de mathématiques : manuels scolaires, abaque, blocs multibases, réglettes, calculatrice, ordinateur, etc.

DID4225**Didactique des mathématiques II**

Objectifs : Poursuivre le développement d'une posture critique au sujet de différentes approches didactiques et pédagogiques. Approfondir sa compréhension du rôle de la résolution de problème dans le développement de l'activité mathématique et les apprentissages propres à l'arithmétique (nombres entiers et rationnels). Approfondir sa compréhension de différents types de raisonnements (ex. : arithmétique, algébrique, proportionnel) et de leur développement chez les enfants. Enrichir sa compréhension et son interprétation de certains documents ministériels dans une perspective didactique. Développer des compétences à concevoir, piloter et analyser des séquences d'enseignement-apprentissage portant sur l'arithmétique (nombres entiers et rationnels) telle qu'abordée au préscolaire et aux trois cycles du primaire. Consolider sa compétence à évaluer la progression des apprentissages des élèves.

Contenu : Concepts et processus mathématiques visés : nombres entiers, nombres rationnels (fractions, décimaux) et les opérations sur ces nombres. Développement de l'activité mathématique de résolution de problèmes et des savoirs mathématiques chez les enfants du préscolaire et du primaire. Particularités des raisonnements arithmétiques et algébriques. Construction d'une perspective didactique au sujet de sa pratique d'enseignement des mathématiques. Élaboration et analyse de situations et de séquences d'apprentissage (intentions pédagogiques, tâches mathématiques et variables didactiques). Manifestations des élèves en regard des développements conceptuel et opératoire propres à l'arithmétique (nombres entiers et rationnels). Difficultés liées à l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques : statut de l'erreur ; obstacles épistémologiques, cognitifs, didactiques. Matériel didactique et outils technologiques ainsi que leur utilisation en classe de mathématiques : manuels scolaires, blocs multibases, réglettes, blocs mosaïques, calculatrice, ordinateur, etc.

DID4232**Didactique : culture et citoyenneté québécoise**

Objectifs : Maîtriser le programme d'enseignement de Culture et citoyenneté québécoise afin de planifier et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'évaluation. S'initier aux différents savoirs de la progression des apprentissages (selon chaque compétence) afin de les enseigner. Développer un sens critique face à la pertinence et aux défis que pose l'enseignement de la Culture et citoyenneté québécoise. S'ouvrir à la pluralité des opinions, des valeurs et des modes de vie. Développer son jugement critique et analytique. Interpréter d'autres expressions culturelles ou représentations du monde et de l'être humain. Présenter la reconnaissance de l'autre comme une condition de la connaissance de soi.

Contenu : Réalités culturelles : perception de soi, dynamiques de groupe, questions existentielles, milieu de vie et savoirs dans l'espace numérique. Des êtres vivants et des besoins. Les relations d'interdépendance. Développement identitaire et groupes d'appartenance. Les exigences de la vie de groupe. La personne : un être de liberté, de moralité et de relations. Rituels, spiritualité et modèles de vie. Expériences démocratiques et participation sociale. Pratiques écologiques et mouvements environnementaux. Pratique du dialogue : points de vue, argumentation, questions philosophiques, questions éthiques, erreurs de raisonnement et délibération intérieure. Présentation et préparation de situations d'apprentissage et d'évaluation.

DID4522**Didactique de l'écrit II**

Objectifs : S'initier à une démarche didactique qui tient compte des processus cognitifs et métacognitifs mis en œuvre lors de l'apprentissage de la lecture. Développer des compétences à produire des applications pratiques du programme en langue première, volet lecture, dans une perspective d'intégration avec l'écriture et l'oral. Se familiariser avec le matériel didactique tout en exerçant un regard critique par rapport à ce dernier. Se sensibiliser aux difficultés des élèves dans l'apprentissage de la lecture et être capable de les diagnostiquer. Évaluer les apprentissages des élèves en lecture. Réinvestir les acquis en évaluation de l'écriture.

Contenu : Les grands courants de l'enseignement de la lecture. Étude des processus de lecture et des stratégies à développer chez la lectrice ou le lecteur débutant (reconnaissance visuelle des mots, traitement des indices morphosyntaxiques, décodage, recours au contexte linguistique et extra-linguistique). Interaction entre la lectrice ou le lecteur, et le texte. Enseignement des stratégies de compréhension de texte et de traitement des informations en lecture : schéma, inférence, repérage d'informations

macrostructurelles et microstructurelles. Évolution de la lectrice ou du lecteur du préscolaire à la fin du primaire. Éveil à la lecture au préscolaire.

Approfondissement du programme d'études en langue première au primaire, volet lecture. Soutien pédagogique aux activités de lecture. Attitudes et interventions pour stimuler le goût de lire. Revue critique du matériel didactique en lecture. Différents types de lectrices et de lecteurs, et les difficultés d'apprentissage qui en découlent : moyens d'intervention et de prévention. Évaluation formative des apprentissages en lecture et analyse critique de quelques instruments. Réinvestissement des apprentissages en évaluation de l'écriture.

DID5225**Didactique des mathématiques III**

Objectifs : Poursuivre le développement d'une posture critique au sujet de différentes approches didactiques et pédagogiques. Approfondir sa compréhension du rôle de la résolution de problème dans le développement de l'activité mathématique et les apprentissages propres à la géométrie, la mesure, les probabilités et la statistique. Approfondir sa compréhension de différents types de raisonnements (ex. : arithmétique, algébrique, proportionnel) et de leur développement chez les enfants. Affiner sa compréhension et son interprétation de certains documents matériels dans une perspective didactique. Développer des compétences à concevoir, piloter et analyser des séquences d'enseignement-apprentissage portant sur la géométrie, la mesure, les probabilités et la statistique telles qu'abordées au préscolaire et aux trois cycles du primaire. Consolider sa compétence à évaluer la progression des apprentissages des élèves et du degré d'acquisition des compétences mathématiques chez les élèves.

Contenu : Concepts et processus mathématiques visés : Sens spatial, géométrie dans le plan (figures planes, polygones) et dans l'espace (solides, polyèdres), constructions, congruence, transformations géométriques. Processus de la mesure, mesure et estimation de longueur, d'aire, de volume, d'angle, etc. système SI. Probabilités : notions de hasard, d'expérience aléatoire, d'événement probable, analyse combinatoire. Statistiques : organisation et interprétation de données, sens et calcul de la moyenne, schémas, diagrammes et tableau. Étude du développement de l'activité mathématique de résolution de problèmes et des savoirs mathématiques chez les enfants du préscolaire et du primaire. Raisonnement géométrique, de la pensée probabiliste et statistique. Construction d'une perspective didactique au sujet de sa pratique d'enseignement des mathématiques. Élaboration et analyse de situations et de séquences d'apprentissage (intentions pédagogiques, tâches mathématiques et variables didactiques). Manifestations des élèves en regard des développements conceptuel et

opérateur propres à la géométrie, la mesure, la probabilité et la statistique. Difficultés liées à l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques : statut de l'erreur ; obstacles épistémologiques, cognitifs, didactiques. Matériel didactique et outils technologiques ainsi que leur utilisation en classe de mathématiques : manuels scolaires, réglettes, blocs mosaïques, géoplan, miroir, balance, compas, équerre, rapporteur d'angles, solides géométriques, instruments de mesure, calculatrice, ordinateur, etc.

EDU1100**Organisation de l'éducation au Québec**

Objectifs : Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes liés au domaine de l'éducation. Connaître les lois et règlements régissant l'éducation. Comprendre les enjeux du système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure de porter un regard critique sur ces enjeux. Situer le rôle de l'enseignant ou l'enseignant face à diverses problématiques professionnelles. Développer des habiletés liées au traitement de l'information et à la pensée critique ; développer des attitudes permettant d'acquiescer une plus grande culture sous divers plans.

Contenu : Vue d'ensemble du système scolaire québécois. Aperçu sociohistorique de son évolution. Lois et règlements. Structure et fonctionnement des centres de services scolaires. Syndicalisme et profession enseignante. Débats et enjeux de l'éducation. Droits, rôles et obligations des élèves, des parents, et des enseignants et enseignants. École et vie d'établissement. Réformes et régimes pédagogiques au primaire et au secondaire. Réseaux collégial et universitaire. Enseignement professionnel et éducation aux adultes. L'évolution et le traitement des groupes minoritaires au sein d'une société pluraliste.

EDU2026**Utilisation pédagogique du numérique**

Objectifs : Développer son autonomie et son sens critique permettant de choisir les outils numériques pertinents, de se les approprier et de les utiliser judicieusement. Identifier les apports du numérique dans diverses approches didactiques et pédagogiques. Développer des habiletés à utiliser les outils numériques à des fins d'apprentissage en conformité avec le programme de formation. Développer des habiletés à utiliser les outils numériques aux fins de préparation et pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage qui intègrent les savoirs. Développer des habiletés à utiliser les outils numériques aux fins de gestion et de développement professionnel, et ce, en adoptant une posture éthique et responsable.

Contenu : Fonctions du numérique à des fins d'apprentissage et de gestion de l'enseignement des différentes disciplines (français, mathématique, univers social, etc.). Avantages et limites du numérique dans l'enseignement. Enjeux et défis pour l'enseignante ou l'enseignant, et l'élève. Culture informationnelle et collaboration à l'aide du numérique. Posture éthique à l'ère du numérique. Dépouillement, analyse et critique des ressources numériques.

EDU2111**Fondements et stratégies d'intervention en gestion de classe**

Objectifs : Comprendre l'évolution du concept de gestion de classe. Connaître différents modèles, stratégies d'intervention et outils technologiques dans le but de développer des habiletés en rapport avec l'organisation de l'environnement d'apprentissage, le soutien à l'apprentissage, la socialisation, de même que, la motivation et la gestion disciplinaire.

Contenu : Survol historique. Fondements de la gestion de classe. Modèles pratiques et théoriques de la gestion de classe. Styles de gestion de classe. Principales composantes de la gestion de classe et leur mise en application. Organisation de la classe (règles de conduite, aménagement, gestion du temps, routines, transitions, groupement des élèves). Instauration et maintien d'un climat de classe favorable aux apprentissages et à la socialisation des élèves. Différenciation pédagogique (processus, structure, contenu, évaluation). Gestion des apprentissages (styles d'apprentissage). Intervention pédagogique (modèle CLASSE). La motivation à apprendre (théories motivationnelles, vécu scolaire, la démotivation et le désengagement). Intervention sur les comportements perturbateurs et le renforcement positif pour favoriser l'adoption de bons comportements. La résolution de problèmes. L'intervention en situation de crise. L'intégration des technologies de l'information et des communications dans la gestion de classe et la planification de l'enseignement.

EDU2117**Difficultés d'adaptation et intervention**

Objectifs : Se sensibiliser aux divers facteurs en cause dans les difficultés d'adaptation de certains élèves (enfants, ou adolescentes et adolescents). S'habiller à évaluer des situations problèmes de façon à en dégager des actions concrètes. S'initier à l'approche centrée sur les solutions et à l'approche stratégique interactionnelle adaptées au travail de l'enseignant ou l'enseignante, et s'habiller à s'y référer dans l'analyse, la planification et la mise en œuvre d'une démarche d'intervention. Acquiescer des connaissances en rapport aux difficultés d'adaptation de certains élèves; développer des habiletés d'analyse et s'engager dans une réflexion quant aux attitudes à développer et aux interventions à identifier et à mettre en œuvre. Développer son modèle personnel d'intervention, de même que

des attitudes exemptes de discrimination.

Contenu : Explication écosystémique des difficultés d'adaptation et marge de manœuvre de l'enseignante ou l'enseignant. Prévalence et intégration en classe ordinaire des élèves en difficultés d'adaptation. Facteurs favorables en intervention. Relation entre la conception de la difficulté d'adaptation et les attitudes et interventions préconisées. Tendances historiques en matière de services aux enfants en difficulté d'adaptation. Adaptation de l'intervention éducative et démarche du plan d'intervention personnalisé. Approche centrée sur les solutions et approche stratégique interactionnelle adaptées pour le milieu scolaire. Analyse des situations problèmes et construction des interventions basées sur les approches préconisées. Construction de son modèle personnel d'intervention. Vécu de l'enseignante ou l'enseignant travaillant avec des élèves qui présentent des difficultés de comportement.

EDU2134

Théories de l'apprentissage : éducation préscolaire et enseignement primaire

Objectifs : Appréhender la notion d'apprentissage et dresser un tableau comparatif des différents mouvements en apprentissage. Examiner les principales théories en psychologie de l'apprentissage et en identifier les principes à la base, ainsi que les liens avec le développement de l'enfant. Établir les applications des théories de l'apprentissage en milieu scolaire, en ce qui a trait à l'éducation au préscolaire et à l'enseignement au primaire. Faire les liens entre l'apprentissage et l'enseignement préscolaire et primaire. Développer des compétences réflexives en tant qu'apprenante ou apprenant et en tant que future enseignante ou futur enseignant auprès des enfants. Identifier les variables impliquées dans le processus d'apprentissage. Saisir la notion de métacognition et ses implications dans l'apprentissage. Identifier et développer des stratégies d'apprentissage adéquates en vue de concevoir, planifier et mettre en œuvre des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage tout en permettant de soutenir le plaisir d'apprendre.

Contenu : Principales théories de l'apprentissage et leurs conséquences en éducation : associationnisme, conditionnement classique, connexionnisme, béhaviorisme, conditionnement opérant, cognitivisme, gestalt, constructivisme, socioconstructivisme, apprentissage par insight, traitement de l'information, interactionnisme, théorie de Gagné, théorie sociale cognitive. Apprentissage versus enseignement préscolaire et primaire. Liens avec les théories du développement de l'enfant. Observation et modification de comportements en classe. Précurseurs de l'apprentissage et leurs apports : positivisme, psychologie animale, structuralisme et

fonctionnalisme. Facteurs et variables impliqués dans le processus d'apprentissage. Métacognition et styles d'apprentissage.

EDU2206

L'univers social comme objet d'apprentissage

Objectifs : Se situer comme héritière ou héritier, critique et interprète des concepts, des thématiques et des méthodes spécifiques aux disciplines s'intéressant à l'univers social au primaire et, à travers elles, l'éducation à la citoyenneté. S'approprier les contenus d'apprentissage en géographie, histoire et éducation à la citoyenneté véhiculés dans le programme d'études du Ministère. Identifier les concepts clés de l'étude de l'environnement social, de l'environnement naturel et de la culture pour appréhender les enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion. Porter un jugement critique sur les valeurs et les normes orientant l'agir humain et se former à l'éducation interculturelle et l'écocitoyenneté. Développer des méthodes de travail efficaces en géographie, en histoire et en éducation à la citoyenneté.

Contenu : Concepts, notions et méthodologies en géographie et en histoire avec une attention particulière aux réalités sociales et territoriales du Québec. Sociétés autochtones, Nouvelle-France, treize colonies anglo-américaines et transformations Québec-Canada jusqu'aux lendemains de la Révolution Tranquille. Rouages des changements sociaux, territoriaux et environnementaux à partir de cadres théoriques empruntés aux sciences sociales. Réflexion sur l'univers social du Québec et du Canada par la pratique du dialogue, dans la perspective du vivre-ensemble et l'éducation interculturelle. Pluralisme culturel et enjeux de l'intégration de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans l'école québécoise. Importance de l'exercice de l'écocitoyenneté au XXI^e siècle. Développement des compétences informationnelles en sciences sociales.

EDU2210

Difficultés d'apprentissage en langue première

Objectifs : S'initier à la prévention, à l'identification et à la correction des difficultés d'apprentissage en langue première chez les élèves du préscolaire-primaire, tant en lecture, en écriture qu'en communication orale. Reconnaître la valeur pédagogique de l'erreur. Développer des compétences à collaborer avec les parents et les orthopédagogues dans un plan d'intervention, de même que des attitudes exemptes de discrimination.

Contenu : Difficultés ou troubles liés aux apprentissages scolaires en langue première. Causes et conséquences de ces difficultés. Stratégies d'intervention préventives, universelles et correctives : stratégies augmentant l'efficacité de l'apprentissage, adaptation et différenciation des pratiques enseignantes, activités basées sur la gestion mentale ou autre approche

comme moyens de prévention des difficultés d'apprentissage. Familiarisation avec les outils d'évaluation de type diagnostique. Sensibilisation à l'importance d'intervenir auprès des parents d'enfants en difficulté et au développement d'une bonne collaboration avec l'orthopédagogue ou toute autre personne professionnelle. Sensibilisation aux difficultés et aux troubles d'apprentissage de l'écrit (dyslexie, dysorthographe, etc.) et de l'oral (trouble développemental du langage [TDL]) des élèves.

EDU2234

Projet éducatif de formation et développement institutionnel

Objectifs : Faire un bilan de sa pratique pédagogique. Prendre conscience et formuler ses besoins de formation au regard des finalités de l'éducation en général et du projet éducatif de l'école en particulier. Élaborer son propre projet éducatif de formation.

Contenu : Finalités de l'éducation et de l'école. Fonction de socialisation de l'école. Concept de projet éducatif applicable à la personne étudiante, à l'enseignante ou l'enseignant, à l'école, au centre de services scolaires et ses implications. Étude de quelques projets éducatifs personnels professionnels et institutionnels. Élaboration par la personne étudiante de son projet éducatif de formation en fonction d'une application pratique immédiate ou dans un stage. Stratégies d'intervention : intégration des matières, activités ouvertes, pédagogie par projet. Mise en rapport de son projet individuel de formation avec le projet éducatif de l'établissement scolaire d'accueil.

EDU2333

Introduction à la profession enseignante et projet de formation

Objectifs : Développer sa représentation de la pratique professionnelle de l'enseignant au préscolaire et au primaire ou au secondaire. Situer cette pratique dans son contexte organisationnel, institutionnel et social. Se sensibiliser aux problématiques de l'heure du milieu de l'éducation. Amorcer la conception de son projet personnel particulièrement de formation professionnelle. Plus spécifiquement, connaître l'ensemble des compétences professionnelles, en insistant particulièrement sur celles qui concernent le rôle de médiation, les partenaires du milieu professionnel, la communication, l'éthique et le développement professionnel.

Contenu : La profession d'enseignante ou d'enseignant aux écoles primaire et secondaire : représentation personnelle initiale, compétences attendues du Ministère et programme de formation. L'enseignement en tant que pratique professionnelle complexe situé dans le cadre du système éducatif québécois et s'exerçant dans une école particulière. Les attentes sociales à l'égard de l'école et de la profession enseignante : l'enfant, la famille et la société d'aujourd'hui (diversité croissante de la population et

des structures familiales, identité et expression de genre, etc.), l'utilisation du numérique, les récentes politiques et recherches sur l'éducation et l'enseignement. Exploration du rôle de première ligne de l'enseignante ou l'enseignant en tant que médiatrice ou médiateur entre les élèves qui apprennent et le contenu du programme de formation du ministère de l'Éducation. Sensibilisation à diverses problématiques reliées à l'apprentissage et à la réussite des élèves notamment, les inégalités socioéconomiques, la sous-scolarisation et l'échec marqué des garçons : implication dans la pratique.

EDU2361

Planification et évaluation des apprentissages

Objectifs : Acquérir les concepts de base de la planification d'activités d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Utiliser les connaissances acquises dans la préparation de SAÉ, les pilotes en classe et analyser leur expérimentation. Comprendre et appliquer les principaux concepts, approches, règles et politiques de la mesure et de l'évaluation des apprentissages. S'approprier la démarche évaluative. Concevoir et administrer les différents instruments de mesure et d'évaluation utilisés en milieu scolaire. Sélectionner et utiliser adéquatement les technologies numériques en évaluation. Analyser et prendre position par rapport aux enjeux pédagogiques, politiques, administratifs et éthiques de la mesure et de l'évaluation scolaire. S'approprier la démarche évaluative. Concevoir et administrer les différents instruments de mesure et d'évaluation utilisés en milieu scolaire. Analyser et prendre position par rapport aux enjeux éthiques de la mesure et de l'évaluation scolaire.

Contenu : Processus de planification pédagogique à court, moyen et long terme. Temps d'enseignement et temps pédagogiques. Mesure et évaluation. Différenciation pédagogique en évaluation. Démarche évaluative (planifier, collecter, interpréter, juger, décider, communiquer). Instruments de mesure et d'évaluation. Évaluation et motivation scolaire. Approches pédagogiques diversifiées. Politique de l'évaluation et cadres d'évaluation des apprentissages. Pratiques évaluatives traditionnelles. Réforme et évaluation en situation authentique (tâches, portfolio, autoévaluation, coévaluation, rétroaction, régulation). Des objectifs aux compétences. Définition du domaine ou d'une tâche d'apprentissage. Numérique et évaluation scolaire. Grille d'observation et d'évaluation. Notation. Bulletin. Collaboration avec les parents. Enjeux éthiques de la mesure et de l'évaluation en contexte scolaire.

EDU2509

Approches, modèles et interventions à l'éducation préscolaire

Objectifs : S'initier aux perspectives internationales et aux approches pédagogiques à l'éducation préscolaire ainsi qu'à certains modèles éducatifs. S'approprier les Programmes de l'éducation préscolaire et l'approche

développementale. Développer des connaissances et des habiletés nécessaires à l'application de la pédagogie du jeu. Acquérir une compréhension articulée de l'intervention éducative au préscolaire et de son contexte. Entamer la construction de l'identité professionnelle de l'enseignante ou l'enseignant à l'éducation préscolaire.

Contenu : Perspectives internationales et approches pédagogiques à l'éducation préscolaire. Modèles éducatifs historiques et contemporains. Programmes de l'éducation préscolaire. Domaines de développement, compétences, axes de développement et composantes adaptés au niveau de développement de l'enfant, dans son quotidien et son environnement. Pédagogie du jeu. Caractéristiques et spécificités des interventions pédagogiques à l'éducation préscolaire. Exploration des premiers apprentissages. Activités spontanées et situations d'apprentissage propices au développement global de l'enfant. Construction de l'identité professionnelle de l'enseignante ou l'enseignant à l'éducation préscolaire.

EDU2510

Pédagogie du jeu

Objectifs : Développer sa compréhension de la pédagogie du jeu dans une perspective culturelle. S'approprier différents modèles de pédagogie du jeu. Développer des connaissances relatives à l'application de ces modèles au cycle d'éducation préscolaire dans un contexte inclusif. Réfléchir à des pratiques enseignantes basées sur le jeu, appropriées au développement des enfants et favorables aux apprentissages.

Contenu : Le jeu comme forme et produit de culture. Modèles de pédagogie du jeu : jeu libre; jeu d'enquête; jeu collaboratif; apprentissage ludique; jeu dirigé; situations d'apprentissage issues du jeu. Dynamique de l'évolution du jeu : du jeu de faire semblant vers le jeu de règles. Exploitation pédagogique du jeu de règles. Le jeu et les arts. La pédagogie du jeu dans un contexte inclusif : accueillir la diversité et soutenir la résilience des enfants par le jeu à l'éducation préscolaire. Postures et rôles de l'adulte dans le jeu; les jeux vidéo et la ludification des apprentissages.

EDU2519

Qualité éducative à l'éducation préscolaire

Objectifs : Développer une compréhension de la qualité éducative à l'éducation préscolaire. S'initier à la théorie de l'attachement. Approfondir les connaissances relatives à l'approche inclusive, à l'accueil de la diversité. Développer des habiletés à organiser l'environnement physique de la classe, à planifier des activités de développement et d'apprentissage favorisant la qualité éducative, à soutenir la communication et les interactions sociales en classe, à observer les enfants de 4 à 6 ans et à élaborer les interventions éducatives. Se

sensibiliser à la collaboration avec la famille et la communauté. Réfléchir sur les valeurs éducatives, sur la pratique et le développement professionnel de l'enseignante ou l'enseignant à l'éducation préscolaire.

Contenu : Fondements de la qualité éducative : besoins et bien-être de l'enfant d'âge préscolaire. Attachement et sécurité psychologique de l'enfant. Expériences et activités culturelles. Approche inclusive, milieu accueillant et accueil de la diversité. Communication, interactions sociales et gestion des comportements. Environnement physique de la classe à l'éducation préscolaire. Organisation de la journée : planification des routines et des activités de transition. Pratiques éducatives appropriées au développement global des enfants d'âge préscolaire. Observation de l'enfant et élaboration de l'intervention éducative. Collaboration avec la famille et la communauté. Les transitions vers l'éducation préscolaire, puis vers l'école primaire. Valeurs éducatives, pratique réflexive et développement professionnel de l'enseignante ou l'enseignant à l'éducation préscolaire.

EDU2540

Atelier d'efficacité cognitive en contexte éducatif

Objectifs : Actualiser son potentiel intellectuel et augmenter son efficacité cognitive. Connaître les processus cognitifs, métacognitifs et affectifs en jeu dans l'acquisition de savoirs nouveaux et complexes, ainsi que dans la résolution de problèmes personnels et professionnels. Apprendre à contrôler et à ajuster ces processus (stratégies d'apprentissage et de résolution de problèmes, cognitives, affectives et métacognitives). Découvrir et expérimenter des méthodes efficaces d'étude et de travail intellectuel. S'initier à son rôle de médiatrice ou médiateur en enseignement, dans le développement et l'actualisation de stratégies d'apprentissage auprès des élèves, afin d'accompagner ces derniers dans le développement de leur métacognition et de leur efficacité cognitive.

Contenu : Le cerveau et le fonctionnement intellectuel : les processus cognitifs, métacognitifs, affectifs et motivationnels et leurs implications pour l'apprentissage et la résolution de problèmes (besoins, motivation, perception, mémoire, traitement des informations, prise de décision, application). Intelligence et efficacité : éducation de l'intelligence et actualisation du potentiel intellectuel. Attribution, image de soi, sentiment de compétence et motivation face aux défis. Contrôle de l'impulsivité et gestion des blocages émotifs et intellectuels. Organisation, planification et gestion de son temps et de ses ressources. Fonctionnement de l'attention, de la concentration et de la mémoire et stratégies de mémorisation. Perception des données et stratégies d'observation et d'organisation des informations. Stratégies d'apprentissage et de résolution de problèmes appliquées à l'apprentissage universitaire et à

l'enseignement en milieu scolaire préscolaire, primaire et secondaire. Rôle de la médiatrice ou du médiateur en enseignement et critères de médiation. Médiation naturelle et structurée. Structure d'une activité de médiation.

EDU2604

Valorisation et inclusion des perspectives autochtones en enseignement

Objectifs : Comprendre son rôle comme porteur ou porteur de culture à l'école. Comprendre les concepts de culture et d'interculture et porter un jugement critique sur sa culture et sur le rôle qu'elle joue en enseignement. Comprendre l'importance et la pertinence de valoriser et d'inclure des perspectives autochtones dans son enseignement et à l'école. Développer des stratégies et des pratiques pour ce faire. Renforcer ses compétences culturelles et interculturelles. Connaître et s'approprier des outils et ressources pour atteindre ces objectifs. Coconstruire et vivre une expérience d'enseignement en valorisant et en incluant des perspectives autochtones.

Contenu : Éducation des Autochtones, enjeux, éléments d'histoire et perspectives autochtones surtout liés à l'éducation. Représentations autochtones de la scolarisation, de l'éducation, de la réussite et de l'apprentissage, et différents modes d'apprentissage des élèves autochtones. Stratégies, pédagogies, contenus et pratiques éducatives que les enseignantes et enseignants peuvent mettre en œuvre dans leurs situations d'enseignement-apprentissage, dans leur gestion de classe de façon générale et dans leur école (par exemple : l'approche réciproque en éducation, l'approche ou modèle holistique, l'apprentissage tout au long de la vie, etc.). Importance et pertinence de valoriser et d'inclure les perspectives autochtones en enseignement, comme celle d'avoir des situations d'enseignement-apprentissage et des stratégies cohérentes et pertinentes sur le plan culturel. Compétences culturelles et interculturelles, et sécurisation culturelle. Importance de son regard sur sa culture et sur celle des autres, notamment des Autochtones. Constructions persistantes en éducation, rôle de l'école dans la formation des stéréotypes et place des cultures à l'école.

EDU3105

Développement de l'enfant et ses conséquences en éducation

Objectifs : Identifier les aspects cognitifs et sociaux affectifs du développement de l'enfant et leurs liens avec l'apprentissage. Établir les liens entre le fonctionnement intellectuel de l'enfant et ses manières d'apprendre.

Contenu : Développement de l'enfant de 0 à 12 ans et ses conséquences éducatives : développement cognitif selon l'approche piagétienne et historico-culturelle de Vygotsky, cognition sociale, approche du traitement de l'information. Styles

cognitifs, styles affectifs et comportementaux. Différences individuelles et styles d'apprentissage. Rôle de l'interaction sociale dans le développement de la perspective constructiviste et interactionniste à la perspective socioconstructiviste. Principaux facteurs psychoaffectifs impliqués dans l'apprentissage scolaire et leur impact relatif. Cadres de l'intelligence selon Gardner. Cognition et évolution du langage. Influence des milieux de l'éducation sur le développement de l'enfant.

FRA2240

Grammaire du français

Objectifs : Consolider sa connaissance du système linguistique du français. Utiliser un métalangage juste et précis. Recourir aux manipulations syntaxiques pour trouver les grands constituants de la phrase, déterminer la classe d'un mot, délimiter des groupes, déterminer la fonction syntaxique d'un groupe syntaxique ou d'une phrase subordonnée. Faire des choix orthographiques et syntaxiques appropriés, et les justifier au moyen de raisonnements grammaticaux complets. Découvrir et utiliser des ressources linguistiques récentes, et conformes à la nouvelle grammaire.

Contenu : La phrase de base comme outil d'analyse. Les manipulations syntaxiques utilisées pour tester des hypothèses sur la langue. Distinction entre phrase syntaxique et phrase graphique. Distinction entre phrase autonome et phrase subordonnée. Constructions et fonctions syntaxiques des principaux groupes syntaxiques. Propriétés syntaxiques, morphologiques et sémantiques des classes de mots. Système des accords : mots variables et invariables; approche donneur-receveur; accords dans le GN; accords régis par le sujet, accords régis par le CD. Transformations de type et de forme. Procédés de jonction de phrases : coordination, juxtaposition, insertion et subordination. Principaux signes de ponctuation, vus en concomitance avec la syntaxe. Questions d'orthographe d'usage : élision, trait d'union, majuscule, coupure des mots, sigles et acronymes, nombres et unités de mesure, abréviations.

FRA2242

Rédaction et révision de textes

Objectifs : S'initier à l'écriture de textes de genres variés, pertinents à l'université et dans le monde de l'éducation. Rédiger des textes témoignant d'une maîtrise des grammaires textuelle et phrasique ainsi que d'une maturité syntaxique, dans lesquels est utilisé un vocabulaire étendu et adapté à la situation de communication. Accroître sa capacité à réviser et à corriger ses textes ainsi que ceux des autres, tant sur le plan de la grammaire du texte que de la grammaire de la phrase. Découvrir des outils, notamment numériques, pertinents aux fins de la planification, de la mise en texte, de la révision et de la correction.

Contenu : L'écriture en tant que processus : planification, mise en texte

et révision. Distinction entre révision et correction. Stratégies de rédaction, de révision et de correction de textes. Genres textuels fréquents, en éducation et à l'université. Grammaire du texte : cohérence textuelle ; reprise de l'information ; discours rapporté ; modalisation ; organisation du texte ; cohésion temporelle. Grammaire de la phrase : maturité syntaxique. Erreurs concernant la grammaire de la phrase et du texte, et manque de variété lexicale et syntaxique. Outils numériques pertinents pour écrire, réviser et corriger.

FRA3212

Développement des compétences langagière et métalangagière à l'oral

Objectifs : Développer chez ses compétences langagières (linguistique, textuelle, communicative) et métalangagières à l'oral. Communiquer adéquatement dans différents contextes. Utiliser une variété de langue orale appropriée dans des contextes d'interaction. Développer un rapport conscient et volontaire à son propre comportement langagier. Planifier et mettre à l'essai des activités d'oral en contexte scolaire. Développer une attitude responsable face et à la norme et aux variations langagières de l'oral en tant que future professionnelle ou futur professionnel de l'enseignement.

Contenu : Représentations initiales au sujet de l'oral et de son enseignement. Le processus de la communication orale. Concepts fondamentaux en communication orale (spécificités de l'oral, composantes, norme et variations langagières, genres oraux (polygère et monogère), techniques d'expression orale). Le langage non verbal. Composantes de la discussion en classe. Compétences langagières et métalangagières. Rôle du questionnement dans la construction des savoirs scolaires. Préparation d'une communication orale en contexte monogère. Argumentation en contexte de classe (oral polygère).

HIS2132

Histoire et cultures autochtones du Québec et du Canada

Objectifs : Situer dans le temps et l'espace, des faits, des événements, des personnages ayant façonné l'histoire des nations autochtones au Québec et au Canada. Étudier le monde autochtone au Canada, au Québec et en Abitibi-Témiscamingue sous l'éclairage de différentes disciplines de l'univers social dont l'histoire, l'anthropologie, la démographie et la géographie. Comprendre les principaux enjeux et problématiques du monde autochtone contemporain. Réfléchir à l'objectivation de son enseignement en contexte ethnoculturel.

Contenu : Présence autochtone en Amérique depuis la préhistoire et plus spécialement en Abitibi-Témiscamingue. Distribution géographique des nations autochtones et création des réserves au Canada. Ethnographie des populations autochtones au Canada, au Québec et en Abitibi-Témiscamingue à travers les différentes sources de documentation :

distribution linguistique, rôle des femmes, spiritualité, histoire sociale, conditions de vie, organisation politique, démographie, santé, problèmes sociaux, etc. Revendications autochtones contemporaines, ici et ailleurs dans le monde. Les défis et les enjeux de l'enseignante ou l'enseignant, et de l'apprenante ou l'apprenant quant à l'histoire, les cultures et les réalités autochtones. Enjeux éthiques et objectivation de la pratique.

LIN2125

La langue première comme objet d'apprentissage

Objectifs : Développer une vision élargie de la discipline de la langue première, en particulier des contenus d'apprentissage véhiculés dans le programme d'études ministériel. Développer ses compétences à mobiliser des connaissances dans des situations de résolution de problèmes posés par la langue. Identifier ses besoins de connaissances afin d'être en mesure de satisfaire les exigences particulières de la profession enseignante concernant la maîtrise de la langue écrite et orale et y répondre.

Contenu : Étude de ses propres pratiques et attitudes en lecture, en écriture et en communication orale. Langue écrite et langue orale : premier outil d'enseignement-apprentissage. Notions langagières de base. Analyse et révision de faits langagiers ; révision des spécificités liées à l'usage du langage en situation de communication écrite et orale. Production de messages écrits et oraux : les genres à l'écrit et à l'oral. Programme d'études ministériel et principes fondateurs. Processus d'apprentissage de la langue première écrite et orale.

LIT2107

Littérature jeunesse et stratégies d'enseignement

Objectifs : Approfondir ses connaissances dans le domaine de la littérature pour la jeunesse. Entrer dans l'univers culturel par l'entremise des textes littéraires. Expérimenter la fonction esthétique du langage et les usages sociaux de la communication. Se sensibiliser à l'importance de la littérature jeunesse dans l'apprentissage des disciplines enseignées au primaire, dont la lecture. Élaborer et mettre à l'essai des activités d'enseignement-apprentissage à partir de textes littéraires dans un contexte de classe au préscolaire et au primaire. Établir des liens entre le monde des histoires et le monde des enfants.

Contenu : Historique de la littérature de jeunesse. Littérature et culture. Textes littéraires à l'école : le conte, la légende, les mythes, la fable, l'album et le livre d'images, la comptine, le récit, le roman, la nouvelle, la poésie, la bande dessinée. Littérature de jeunesse et communication orale (l'art de raconter, la lecture partagée, etc.). Critères de qualité des livres. Compréhension des textes littéraires. Stratégies d'intervention en lecture littéraire. Réactions aux textes littéraires.

Discussion sur les textes (cercles de lecture). Journal dialogué. Activités de compréhension et de réaction aux textes. Écriture de textes littéraires scolaires. Utilisation des documentaires et démarche de recherche. Évaluation de la lecture littéraire : portfolio, fiches d'autoquestionnement, etc. Littérature jeunesse et disciplines scolaires.

MAE3126

Les mathématiques comme objet d'apprentissage

Objectifs : Développer une vision élargie des mathématiques en tant qu'activité et outils culturels, une compréhension de ses origines, de sa portée et de ses applications (dimensions historique et épistémologique). Développer sa compréhension et sa maîtrise des principaux objets de savoirs mathématiques afin d'être en mesure de répondre aux exigences particulières de la profession enseignante. Situer les points de repère fondamentaux et les axes d'intelligibilité des savoirs de sa discipline afin de rendre possible des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves. Prendre une distance critique à l'égard de la discipline enseignée. Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social. Établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles.

Contenu : Activité mathématique de résolution de problème. Notions mathématiques sur les plans conceptuel et opératoire et problématiques à l'origine de leur construction et de leur évolution : Nombres naturels, entiers, rationnels, numération, opérations (calcul réfléchi, calcul automatisé), géométrie (repérage dans l'espace, solides, figures planes, transformations), mesure de longueur, d'aire, de volume et estimation, probabilités et statistiques.

SCI2341

Laboratoire en science et technologie et didactique I

Objectifs : Développer des compétences nécessaires à l'enseignement de la science et de la technologie au primaire tout en favorisant une prise de conscience des enjeux culturels et sociaux de la science et de la technologie dans la vie quotidienne.

Contenu : Structure de la science et valeur intégratrice de ce champ d'études interdisciplinaires. Grands courants de l'enseignement de la science et de la technologie. Stratégies pédagogiques appropriées à la science et à la technologie au primaire et au préscolaire. Démarche expérimentale et processus d'investigation. Programme de science et technologie et progression des apprentissages. Repères culturels favorisant l'intégration des apprentissages. Analyse critique des savoirs à enseigner. Développement de l'esprit critique chez l'élève. Initiation à la science et à la technologie au préscolaire. Technologies de

l'information et des communications relativement à l'enseignement de ce champ d'études.

SCI2346

Laboratoire en science et technologie et didactique II

Objectifs : Intégrer des compétences nécessaires à l'enseignement de la science et de la technologie au primaire tout en favorisant une prise de conscience de l'interdépendance entre les découvertes scientifiques et les progrès technologiques.

Contenu : Fondements théoriques de la démarche didactique en science et technologie (démarche expérimentale et processus d'investigation). Stratégies pédagogiques en enseignement de la science et de la technologie au primaire. Intervention pédagogique en classe à niveau unique et niveaux multiples. Difficultés d'apprentissage normales inhérentes à ce champ d'études. Pratiques d'oral et d'écrit en classe de science et de technologie au primaire. Élaboration de projets en science et technologie basés sur la résolution de problèmes. Analyse technologique. Évaluation formative des apprentissages scientifiques et technologiques. Analyse critique du matériel didactique en science et en technologie.

SOC2110

Sociologie de l'éducation

Objectifs : S'initier à la sociologie de l'éducation et à son histoire. Étudier les différentes approches des phénomènes sociaux et les principaux courants théoriques spécifiques à la sociologie de l'éducation. Connaître l'histoire et les préoccupations de recherche des sociologues de l'éducation au Québec. Situer la sociologie de l'éducation parmi les sciences de l'éducation. S'initier à la méthodologie de la recherche en sociologie. Comprendre le rôle de la ou du sociologue dans les établissements d'enseignement. Apprendre quelques éléments d'anthropologie de l'éducation : méthodes, objets de recherche et panorama de quelques terrains d'enquête. Réfléchir sur l'objectivation de la pratique en recherche.

Contenu : La sociologie de l'éducation : naissance de la discipline, définitions, objectifs, concepts de base, quelques approches et les premières contributions. Les différentes écoles, leurs principaux concepts et leurs préoccupations de recherche. La sociologie de l'éducation au Québec et présentation de quelques travaux. L'anthropologie de l'éducation. Les principales méthodes d'enquête. L'objectivation de la pratique. La recherche sur le monde social des établissements d'enseignement. Des exemples de collaboration avec le milieu scolaire.

STA4125

Stage I et séminaires : initiation à l'exercice de la profession enseignante

Objectifs : S'initier à l'exercice de la profession enseignante. Prendre

connaissance des différents aspects de la tâche d'une enseignante ou d'un enseignant au regard des treize compétences professionnelles. S'initier à la conception de situations d'enseignement-apprentissage et intervenir de façon ponctuelle dans la classe. Effectuer des activités de co-enseignement.

Contenu : Initiation à l'exercice de la profession enseignante. Conception de situations d'enseignement-apprentissage adaptées aux besoins et aux caractéristiques des élèves en privilégiant le numérique. Pilotage de situations d'enseignement-apprentissage sous la supervision de la personne enseignante associée. Communication dans les divers contextes liés à la profession enseignante. Initiation à la nécessaire coopération avec les membres de l'équipe-école et les parents. Analyse de l'agir professionnel, éthique et responsable, lié à l'exercice de la profession enseignante. Réflexion sur l'ensemble de l'expérience d'initiation à l'exercice de la profession enseignante.

STA4126

Stage II et séminaires : la gestion de la classe

Objectifs : Développer ses compétences liées à l'intervention pédagogique auprès des clientèles du préscolaire et du primaire, en matière de gestion de classe et d'analyse de son action professionnelle. Faire le bilan de ses acquis sur le plan des contenus du curriculum scolaire, des savoirs théoriques fondamentaux, de la connaissance du milieu de pratique et de l'habileté à travailler avec les élèves en situation de classe. Résoudre des problèmes associés au contexte de l'intervention en salle de classe.

Contenu : Planification d'activités d'enseignement-apprentissage permettant aux futures enseignantes et enseignants de développer particulièrement la compétence à gérer le groupe-classe. Conception et expérimentation de situations d'enseignement-apprentissage tenant compte des trois temps pédagogiques, du questionnement pédagogique, des renforcements et des rétroactions et de la communication interpersonnelle. Réflexion sur sa pratique dans une perspective d'analyse de ses actions professionnelles afin de résoudre des problèmes associés au contexte de l'intervention en salle de classe.

STA4133

Stage III et séminaires : activités d'intégration, contenus et démarches d'apprentissage

Objectifs : Porter un regard réflexif sur les stages précédents, et extraire et intégrer les éléments de sa formation théorique à sa pratique. Porter un regard évaluatif et progressif au niveau du développement de certaines compétences disciplinaires. Prendre conscience de l'enjeu évaluatif de la profession.

Contenu : Développement progressif des compétences liées aux différentes

tâches enseignantes, particulièrement les compétences professionnelles au cœur du travail fait par l'enseignante ou l'enseignant avec et pour les élèves. Analyse conceptuelle de contenus notionnels. Objectivation et analyse de son expérience de participation et d'intervention en classe en fonction des enjeux didactiques liés aux apprentissages des élèves.

STA4144

Stage IV : activités d'intégration et profession enseignante en exercice

Objectifs : Consolider ses habiletés d'intervention en lien avec l'ensemble des compétences professionnelles afin de prendre de l'assurance, d'intégrer des savoirs et d'effectuer une analyse réflexive sur des actions concrètes d'intervention. Assumer la responsabilité de son projet de développement professionnel.

Contenu : Prise en charge graduelle de la tâche complète d'enseignement, en référence aux treize compétences professionnelles définies par le ministère de l'Éducation du Québec (2020). Démonstration des habiletés d'analyse réflexive et du jugement professionnel. Objectivation de son expérience d'enseignement de longue durée. Insertion professionnelle en enseignement et bien-être enseignant.